

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

5 DATES CLES POUR LE LOGEMENT



EN VENTE

EN LOCATION

25 AOÛT
2022

GEL DES LOYERS

Pour les logements
étiquettes DPE:



AUDIT ÉNERGÉTIQUE OBLIGATOIRE AVANT LA VENTE

Pour les logements
étiquettes DPE:



*(En attente de l'arrêté pour un
report au 1er avril 2023.)*

1ER JANVIER
2023

LOCATION INTERDITE

Pour les logements "G"
si la consommation
annuelle est supérieure
à 450 kwh/m².



À PARTIR DU 31 DÉCEMBRE 2024
Fin de validité des DPE
ancienne génération

AUDIT ÉNERGÉTIQUE OBLIGATOIRE AVANT VENTE*

Pour les
logements
étiquettes DPE:



1ER JANVIER
2025

LOCATION INTERDITE

Pour les logements
étiquettes DPE:



1ER JANVIER
2028

LOCATION INTERDITE

Pour les logements
étiquettes DPE:



AUDIT ÉNERGÉTIQUE OBLIGATOIRE AVANT VENTE*

Pour les
logements
étiquettes DPE:



1ER JANVIER
2034

LOCATION INTERDITE

Pour les logements
étiquettes DPE:



*Pour les maisons individuelles et biens en monopropriété.



Notaires du Grand Paris
notairesdugrandparis.fr
Octobre 2022